



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Embargo : vendredi, 1^{er} février 2019, 16h00

Communiqué de presse

Pierre Maudet se retire de la CCDJP ; l'intérim continue d'être assuré par Urs Hofmann

Lors de l'assemblée de printemps du 12 avril 2018, le conseiller d'État Pierre Maudet a été élu président de la CCDJP. Toutefois, il a suspendu son mandat de président le 21 septembre 2018 en raison de l'ouverture d'une enquête pénale à son encontre dans le canton de Genève. Depuis lors, c'est le vice-président Urs Hofmann qui assure la présidence de la CCDJP.

Par courrier, Pierre Maudet a informé ses collègues du comité que, suite à la restructuration des départements du Canton de Genève, il ne sera plus responsable de la justice et de la police à compter du 1^{er} février 2019. En conséquence, il perd sa qualité de membre de la CCDJP et se retire de toutes les fonctions qu'il y exerce. Les statuts de la CCDJP stipulent que la conférence doit être composée de représentants du gouvernement qui sont responsables de la justice et/ou de la police dans leur canton. C'est donc le conseiller d'État Mauro Poggia qui représentera désormais le canton de Genève au sein de la CCDJP.

La gestion des affaires de la CCDJP continuera d'être assurée par le vice-président Urs Hofmann. L'assemblée plénière du 11 avril 2019 réglera définitivement la question de la présidence. Le comité de la CCDJP proposera l'élection du vice-président Urs Hofmann.

Zurich, le 1^{er} février 2019

Pour tout complément d'information, le secrétaire général de la CCDJP, M. Roger Schneeberger, est disponible de 16h00 à 18h00 au 079 544 39 20.